

chines, mais maintenant toutes les machines sont mises de côté et on est revenu au travail à la main. Tout le monde sait que le travail à la main coûte plus cher que l'emploi de machines. La compagnie canadienne a soumissionné pour des impressions faites à la main, comme elle a toujours fait; le moins qu'on aurait dû faire au cours de ces négociations, alors que les deux soumissions étaient entre les mains du ministre, c'eût été de se renseigner et de savoir si la différence en faveur de la compagnie américaine était due à l'impression, au prix du papier et autres détails de cette nature.

De quoi mon honorable ami (M. Fielding) se plaint-il? J'ai donné les prix totaux, pour la gravure et l'impression, et j'ai établi que la soumission de la compagnie américaine était plus basse de 20 pour 100. Mais j'ai aussi démontré que pour la partie essentielle, la partie la plus importante du travail, pour la gravure, la compagnie canadienne, composée de citoyens canadiens, d'actionnaires canadiens, d'ouvriers canadiens, demande pour les 5 ans et 3 mois, \$24,000 de moins que la compagnie américaine.

Je n'ai pas l'intention d'en dire beaucoup plus sur cette question. J'ai voulu faire un exposé juste et impartial des faits tels qu'ils sont. C'est à la Chambre, maintenant d'agir en conséquence. Si le parlement est disposé à donner cette entreprise à une compagnie qui n'a aucune existence légale dans ce pays, qui est obligée de faire adopter un bill spécial pour avoir les mêmes droits qu'elle possède à New-York, à une compagnie dans laquelle il n'y a pas un seul Canadien, dont le capital est étranger, dont la main-d'œuvre est étrangère, si, dis-je, le parlement est disposé à accepter tout cela et à ruiner une industrie canadienne qui a toujours fait le travail à la satisfaction du gouvernement et du pays, qu'il en prenne la responsabilité et vote sur la question en pleine connaissance de cause.

Pour moi, il y a dans toute cette affaire, certaines choses bien évidentes. Dès le début, le ministre des Finances a ignoré la compagnie canadienne. Il ne lui a pas même témoigné la plus simple courtoisie. Il n'a pas daigné visiter l'établissement pour se rendre compte par lui-même du travail technique, ce qui lui aurait été d'un grand profit. Il soumit ses conditions et proclama à Londres, à Toronto et à Ottawa, qu'on ne pouvait pas s'écarter de ces conditions et que le travail devait être fait à Ottawa. Il n'a reçu qu'une seule soumission régulière et complète, celle de la British American Co. Il en a reçu deux irrégulières et incomplètes, l'une non accompagnée du dépôt de \$50,000 et l'autre demandant que la condition exigeant que toute la gravure fût faite à Ottawa fût biffée, pour que la gravure pût être faite à New-York. Il a ignoré complètement la soumission régulière et complète et ne s'est même pas mis en communication avec ce soumissionnaire, mais il a cherché à entrer en relation avec la compagnie américaine, au point de céder à toutes ses demandes, et cette compagnie possède aujourd'hui, ou possédera bientôt, à Ottawa, un établissement où l'on fera simplement le travail mécanique, tandis que la partie essentielle et importante de l'entreprise sera faite à New-York, par des étrangers.

Pourquoi laisser ainsi de côté une industrie canadienne? Qui ne connaît pas l'histoire de cette industrie au Canada, où l'art occupait, au commencement, très peu de place, où l'adresse

M. FOSTER.

était remplacée par la force, où la finesse et la beauté de la conception et de l'exécution, ont été le fruit de longs efforts et le résultat de nombreuses tentatives? L'honorable ministre ignore-t-il que le gouvernement canadien a, pour ainsi dire, créé cet art, a formé ces artistes, a découvert ces talents et en a fait une institution qui fait honneur au pays?

Notre ministre actuel des Finances aura l'honneur problématique d'avoir ignoré et méconnu tout cela, d'avoir fait fermer cet établissement, en tant que le patronage du gouvernement y est concerné, pour donner son encouragement à une puissante compagnie étrangère. C'est une distinction que je ne lui envie pas, et qu'il ne doit pas priser bien haut lui-même, car pour avoir agi ainsi, il n'a qu'une raison qu'il ose donner à la Chambre et c'est qu'il a obtenu l'ouvrage à un peu meilleur marché.

Mais quel est le chiffre de l'économie qu'il prétend ainsi réaliser? S'il tient compte de la gravure, il verra qu'il doit payer pour l'exécution de chaque planche nécessaire à la fabrication des billets et des timbres, ce qu'il n'aurait pas à payer, si l'entreprise avait été donnée à l'ancienne compagnie. Et s'il en est ainsi à quoi se réduit l'économie? Au lieu d'une économie, il y aura une perte, car l'ancienne compagnie qui a fait l'ouvrage jusqu'à présent, a offert, le 15 janvier, de faire le travail au même prix que la compagnie américaine, et en acceptant cette offre le ministre des Finances auraient épargné tous les frais additionnels de gravure, puisque les coins sont en la possession de l'ancienne compagnie. Ces coins ne s'usent pas. Quand l'artiste a consacré deux mois de travail et que la vignette ou le portrait est terminé, le coin est durci et c'est pour toujours. Tout ce qu'il y a à faire, c'est de transférer le dessin sur un autre rouleau et en obtenir une nouvelle planche. Ces dernières opérations sont purement mécaniques. Toute cette accumulation d'adresse et de talent est contenu dans cet édifice, que nous avons obligé la nouvelle compagnie à construire à Ottawa, et le ministre n'a pas d'autre excuse que de dire que son honneur ne lui permettait pas, après s'être engagé avec la compagnie étrangère, d'accepter l'offre de la Compagnie Burland et de lui donner l'entreprise aux mêmes conditions.

Je crois que ce point est digne de remarque; et si l'honorable ministre cherche à prétendre que la gravure n'est pas la partie essentielle de l'entreprise, il aura fort à faire. La gravure est, sans aucun doute, la partie essentielle et la plus importante de tout le travail, et c'est avec cela que la compagnie canadienne a eu à compter, car il lui a fallu faire de fortes dépenses sur un théâtre restreint, amener ici des artistes accomplis, et les payer toute l'année, bien que pendant de longs mois, ils n'eussent rien à faire. Ces employés qu'on garde à ne rien faire sont une source de dépenses pour l'établissement, et augmentent le coût de la fabrication; et cependant, malgré tout cela, cette compagnie aurait fait le travail à aussi bas prix que la compagnie américaine, et à la fin, le pays aurait réalisé une économie.

L'honorable ministre a compté les enveloppes timbrées, et par cela il a encore augmenté les dépenses du gouvernement. Est-ce par économie qu'il a agi ainsi? Si son intention était réellement de sauver de l'argent au pays, j'aurais pu lui donner un conseil qui lui aurait permis de réaliser facilement une économie de \$100,000. Il aurait pu faire imprimer toutes les cartes postales du Canada par